



3. Transition Ecologique - Produire demain de manière durable : gestion des ressources (matières, fluides, énergie), gestion des impacts et nuisances, procédés durables

Nature des défis identifiés à date :

.....
.....
.....
.....
.....

Etat de la réflexion, diagnostic préalable envisagé le cas échéant (*) :

.....
.....
.....
.....

Actions envisagées à court et moyen terme si une stratégie a été définie :

.....
.....
.....

(*) Les principaux dispositifs de diagnostic en matière de transition écologique sont présentés dans le document n°7.



Document n° 7 : Les principaux dispositifs pour réaliser un diagnostic de transition écologique

Opérateur	Objet	Cibles et reste à charge
	Gestion des impacts et nuisances	
Diag Décarbon'action (Bpifrance)	Accompagnement personnalisé pour réaliser un bilan carbone avec la mesure des émissions de GES (scopes 1 à 3), élaborer un plan d'actions et accompagner à la mise en place des premières actions. L'expert est directement mandaté par Bpifrance. <i>Plus d'informations sur : diag-decarbon-action</i> <i>Contact : diagdecarbonaction@bpifrance.fr</i>	TPE – PME – ETI -250 salariés : 4 000 € -500 salariés : 6 000 €
Tremplin transition écologique (ADEME)	Soutien aux études et aux investissements pour la gestion des ressources dans tous les domaines de la transition écologique (déchets, rejets, CO2...). Fonctionne comme un guichet. <i>Plus d'informations sur : tremplin-transition-ecologique-pme</i> <i>Contact : lademe-en-region/trouver-votre-contact</i> <i>pour le 44 romain.lavielle@ademe.fr,</i> <i>pour le 49 jean-francois.blot@ademe.fr,</i> <i>pour le 53 christophe.saintjores@ademe.fr,</i> <i>pour le 72 axel.vaumoron@ademe.fr,</i> <i>pour le 85 bruno.gagnepain@ademe.fr</i>	TPE – PME reste à charge selon l'action retenue
	Gestion des ressources	
Diag Écoflux (Bpifrance)	Accompagnement personnalisé pour optimiser ses flux de matières, d'énergie, d'eau et de déchets et élaborer un plan d'actions. L'expert est directement mandaté par Bpifrance. <i>Plus d'informations sur : diag-eco-flux</i> <i>Contact : diagecoflux@bpifrance.fr</i>	TPE – PME -50 salariés : 2 000 € -250 salariés : 3 000 €
Tremplin transition écologique (ADEME)	Soutien aux études et aux investissements pour la gestion des ressources dans tous les domaines de la transition écologique (matières entrantes et sortantes, eau, énergie...). Fonctionne comme un guichet. <i>Plus d'informations et contact : cf. plus haut</i>	TPE – PME reste à charge selon l'action retenue
Parcours énergie (CCI)	Accompagnement pour engager une transition énergétique quelle que soit sa maturité et ses besoins liés aux enjeux de consommation d'énergie. Différentes prestations sont proposées (auto-évaluation, réunions d'information et webinaires, visite sur site pour réaliser un état des lieux, conseils...). <i>Plus d'informations sur : parcours-energie-pour-reduire-votre-facture</i> <i>Contact : contact@paysdelaloire.cci.fr ou la CCI de votre territoire.</i>	TPE – PME reste à charge variable en fonction des modules retenus
Accompagnement énergie (ORACE)	Accompagnement pour optimiser l' efficacité énergétique des bâtiments et des procédés pour réduire la facture énergétique, et identifier les aides à l'acquisition de petits équipements (isolation, ventilation, pompes à chaleur...). L'association met à disposition une palette d'outils (diagnostic, plan d'actions, retours d'expérience des adhérents, accompagnement personnalisé). <i>Plus d'informations sur : orace.fr/produits</i> <i>Contact : Laetitia.RODIER-ROY@orace.fr, 02 41 49 56 37</i>	TPE – PME exemple : Pack' énergie entre 600 € et 1 000 €
Diag Perf'Immo (Bpifrance)	Diagnostic opéré par un bureau d'études pour évaluer la performance énergétique des bâtiments , définir des scénarios chiffrés de rénovation énergétique et inscrire l'entreprise dans une trajectoire conforme aux objectifs du décret tertiaire. Destiné aux bâtiments ayant un usage tertiaire ou mixte industriel-tertiaire. <i>Plus d'informations sur : diag-perfimmo</i> <i>Contact : diagperfimmo@bpifrance.fr</i>	TPE – PME – ETI 60% du devis, 10 200 € maximum par site